

Travaux de la Chambre

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je pense que le député cherche à exciter l'imagination de certains, ce qui n'est pas très sérieux de sa part. Effectivement, nous sommes en pourparlers avec la compagnie et d'autres parties intéressées à ce dossier. Et nous resterons en communications. Je me réjouis des progrès de ces pourparlers et je ne pense pas que les appréhensions du député se concrétiseront.

LA PARTICIPATION DES BANQUES À CHARTE

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, le ministre des Finances sait certainement que si Dome Petroleum fait faillite, les taux d'intérêt risquent d'augmenter. Voudrait-il veiller à ce que les banques ne se déchargent pas de leurs pertes sur les Canadiens ordinaires en exigeant des taux d'intérêt plus élevés?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, cette question est tout à fait hypothétique. Le député a certainement compris ma réponse à sa première question.

M. le Président: La députée de Hamilton-Est a la parole pour poser une question.

* * *

[Français]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA REPRÉSENTATION DES FEMMES ET DES FRANCOPHONES AU SEIN DE L'ÉQUIPE DE NÉGOCIATION SUR LE LIBRE-ÉCHANGE

Mme Sheila Coppins (Hamilton-Est): Monsieur le Président, étant donné que le négociateur, l'ambassadeur M. Reisman, pense que les chauffeurs et les secrétaires suffisent pour avoir de la représentation chez les francophones et les femmes en ce qui concerne le libre-échange, est-ce que le premier ministre adjoint peut nous dire comment il a répondu à la promesse faite par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures de rajouter des francophones et des femmes à l'équipe en position, vraiment en position, négociant la question du libre-échange?

[Traduction]

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, la question a déjà été posée et le principal responsable, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), y a répondu le 21^e mai. Comme en témoigne la page 13473 du *hansard*, le ministre a dit textuellement en français:

● (1500)

... nous sommes d'accord à l'effet que l'équipe canadienne doit avoir une réflexion plus parfaite de la société canadienne.

Nous y veillons.

Des voix: C'est une réponse qui n'en est pas une.

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, le député qui remplace le leader du gouvernement à la Chambre a-t-il quelque chose à ajouter à la déclaration qu'a faite son leader hier? C'est jeudi aujourd'hui, la journée où nous demandons généralement au leader du gouvernement à la Chambre de nous parler du programme prévu. Le leader suppléant du gouvernement à la Chambre a-t-il quelque chose à ajouter à la déclaration d'hier?

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Non, monsieur le Président. Nous avons l'intention de discuter de cette question avec les leaders à la Chambre. Je ne suis pas en mesure, pour l'instant, de dire publiquement quels travaux nous pourrions entreprendre lundi prochain. Mais je peux vous assurer, monsieur le Président, que cela ne saurait tarder.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

CORRECTION D'UNE RÉPONSE DONNÉE PAR UN MINISTRE

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je m'empresse de corriger une impression que je peux avoir laissée dans mes réponses au député de Regina-Ouest (M. Benjamin). Sauf erreur, j'ai dit que le ministre des Transports (M. Mazankowski) avait transmis la lettre qu'il avait reçue au conseil d'administration d'Air Canada; je voulais dire plutôt à la direction de la société.

M. Benjamin: Monsieur le Président, je désire intervenir au sujet du même rappel au Règlement. La lettre adressée au ministre des Transports (M. Mazankowski) a été transmise à la section de la correspondance du ministère des Transports. Je serai heureux de donner au vice-premier ministre (M. Nielsen) le numéro du dossier.

* * *

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'interviens au sujet des travaux de la Chambre et ma question s'adresse au secrétaire parlementaire.

M. le Président: Étant donné que l'honorable secrétaire parlementaire a déclaré n'avoir rien à annoncer aujourd'hui, j'ai quelques difficultés à permettre d'autres questions. Je donne la parole au député de York-Est (M. Redway) pour une brève question.

M. Redway: Monsieur le Président, le comité a fait rapport à la Chambre à la fin janvier du projet de loi C-67. Or, la troisième lecture de cette mesure n'est pas encore inscrite au *Feuilleton*. Le secrétaire parlementaire pourrait-il nous garantir que ce sera chose faite la semaine prochaine?